

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2149

14 septembre 2011

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|---|--------|
| Dama Holding S.A. | 103106 | International Wear Parts S.A. | 103133 |
| Dome 4 0909 S.à r.l. | 103149 | Investec GLL Fund Management Company S.A. | 103133 |
| Eldstaden S.à r.l. | 103117 | ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l. | 103133 |
| Elite Strategic Funds | 103152 | JasonLuxco7 S.à r.l. | 103134 |
| Emanimmo S.A. | 103117 | Kol Trading sàrl succursale du Luxem- bourg | 103134 |
| Empé Immo S.A. | 103106 | Lamantine S.A. | 103134 |
| Eurofrigo Belux S.A. | 103118 | Lantigos S.A. | 103134 |
| Eurofrigo Belux S.A. | 103119 | LDV Management Bainbridge Holding S.C.A. | 103134 |
| Eurofrigo Belux S.A. | 103118 | LDV Management Bainbridge Holding S.C.A. | 103145 |
| Europa Hawk S.à r.l. | 103117 | Luxco Holdings CEP I S.C.A. | 103135 |
| Europa Hawk S.à r.l. | 103116 | Luxembourg Broadcasting SA | 103135 |
| Europe Techno Participations S.A. | 103118 | Management Associates S.A. | 103146 |
| Fair TopCo S.à r.l. | 103106 | Marguerite Immobilière Holding S. à r.l. | 103146 |
| Family Recruitment | 103119 | Medentic S.A. | 103146 |
| Finbelux S.A., SPF | 103119 | Medianet Industries S.A. | 103146 |
| Fine Arts S.A. | 103119 | Mer Bleue Charter S.A. | 103146 |
| Finmac S.A. | 103120 | MGP Harbour Exchange II S.à r.l. | 103147 |
| F.L.D. Hygiène S.A. | 103119 | MGP Harbour Exchange S.à r.l. | 103147 |
| Foncière Jour S.A. | 103120 | MGP June II S.à r.l. | 103147 |
| Fortum Futures S.A. | 103121 | MGP Malthazar S.à r.l. | 103147 |
| FS Invest S.à r.l. | 103120 | MGP Quantum S.à r.l. | 103147 |
| F.T.G. S.A. | 103118 | MRG S.à r.l. | 103148 |
| Gamma Immo S.A. | 103121 | MSEOF Manager S.à r.l. | 103151 |
| Gartner, Lange & Durant et Associés Hold- ing S.A. | 103131 | PSEG Luxembourg S.à r.l. | 103152 |
| Heritage Capital S.A. | 103132 | S.M.C. Europe | 103152 |
| Hong-Phuc Sàrl | 103132 | Zenit Europe S.A. | 103148 |
| Horfut S.A., SPF | 103132 | | |
| Hospitality Consulting Group S.à r.l. | 103132 | | |
| Hottinger Research and Marketing Servi- ces S.A. | 103131 | | |
| Ingenico Investment Luxembourg S.A. ... | 103117 | | |
| Interactive Development S.A. | 103133 | | |

Dama Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 73.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102290/10.

(110116463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Empé Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6350 Dillingen, 3, rue de la Sûre.
R.C.S. Luxembourg B 83.215.

Lors d'une Assemblée Générale il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Madame Jasmina Trifa,

3, rue de la Sûre L - 6350 Dillingen, en sa qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2011.

- de nommer nouveau administrateur M. Bart Van der Burg,

3, rue de la Sûre L - 6350 Dillingen, à partir du 1^{er} janvier 2011, mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

En date du 1^{er} janvier 2011 les mandats de tous les administrateurs, de l'administrateur-délégué ainsi que la personne chargée du contrôle des comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EMPE IMMO SA

Signature

Référence de publication: 2011102293/18.

(110116449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Fair TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 161.808.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh of June.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Colyzeo II Development S.à r.l., a private limited liability company established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 133.184,

here represented by Mrs Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 22 June 2011. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

ARTICLES OF INCORPORATION

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Fair TopCo S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2. The Registered Office may be transferred:

2.2.1. to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2. to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.4 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4. The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1. to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4. to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5. to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6. to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7. to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8. to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9. to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10. to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1. The share capital of the Company is twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) divided into twelve thousand six hundred (12,600) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2. The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3. The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4. All Shares have equal rights.

5.5. The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1. Each Share is indivisible.

6.2. A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1. During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2. During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1. Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2. Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3. The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1. The Company shall be managed by a board of manager (the "Board of Managers") composed of at least five managers (the "Managers" and each a "Manager") whereof at least two Colony Managers, two Goldman Managers and one MEP Manager appointed by a resolution of the Shareholder(s).

8.2. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s) holding a majority of votes.

8.3. Board meetings shall be held in Luxembourg, and it is intended that there is a Board meeting at least once every quarter.

8.4. If all Managers (or their proxies) are present at a Board meeting and no Manager objects, any failure of notice can be waived.

8.5. A Manager may be present at a Board meeting by way of telephone or video conference initiated from Luxembourg.

8.6. The quorum at any Board meeting is a majority of the Managers with the presence of at least one Colony Manager and one Goldman Manager. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority including the positive vote of at least one Colony Manager and one Goldman Manager.

8.7. No business shall be conducted at any Board meeting unless a quorum is present at the beginning of the meeting and at the time when there is to be voting on any business.

8.8. A Goldman Manager, a Colony Manager or an MEP Manager who is absent from a Board meeting may appoint another Manager to act as his proxy at the meeting to exercise all the powers of the Manager by whom he is appointed and may, in particular, vote in place of such Manager.

8.9. In lieu of a Board meeting, a resolution of the Board may be passed by way of written consent executed by all Managers.

9. Powers of the board of managers. In dealing with third parties, the Board of Managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.

10. Representation. The Company shall validly be bound by the joint signature of one Colony Manager and one Goldman Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by one Colony Manager and one Goldman Manager.

11. Agent of the managers.

11.1 The Board of Managers or one Colony Manager and one Goldman Manager, acting jointly, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Board of Managers or one Colony Manager and one Goldman Manager, acting jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1. Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3. A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4. The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5. A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6. A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7. The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1. Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2. Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3. Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4. Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5. A resolution to dissolve the Company, to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with the 1915 Law.

13.6. A meeting of shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8. If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1. The Company's financial year starts on 1st July and ends on the 30th June of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 30th June 2012 (all dates inclusive).

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers. The Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Distributions on shares.

15.1. From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when and as long as the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2. Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3. The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1. In these Articles:

17.1.1. a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2. general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3. the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription – Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

| | Shares: |
|---|---------------|
| Colyzeo II Development S.à r.l. | 12,600 |
| TOTAL | <u>12,600</u> |

All the twelve thousand six hundred (12,600) Shares representing the entire capital have been fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

General meeting of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' meeting, passed the following resolutions:

1) The Shareholder resolves to appoint as managers of the Company for an undetermined period:

- Mr. Jean-Romain LHOMME, born on 22 August 1975, in Neuilly-sur-Seine (France), residing professionally at 6, rue Christophe Colomb, 75008 Paris (France) who is designated as Colony Manager;

- COLONY LUXEMBOURG S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 88.540 which is designated as Colony Manager;

- Ms. Nicole GOETZ, born on 4 June 1967, in Brackenheim (Germany), residing professionally at 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg who is designated as Goldman Manager;

- Mr. Tavis CANNELL, born on 29 August 1978 in Vancouver (Canada), residing at Peterborough Court, 133, Fleet Street, London EC4A 2BB (United Kingdom) who is designated as Goldman Manager; and

- Mr. Henry JACKSON, born on 6 June 1964 in New York (USA), residing professionally at 11, Chelsea Square, London (United Kingdom) who is designated as MEP Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Colyzeo II Development S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2-4, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133.184,

ici représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un procuration sous seing privé datée du 22 juin 2011.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Fair TopCo S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts – y compris l'Article 13.4 – et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient jugés imminents, le Siège Social pourra être

transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société selon le cas.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme (y compris capital, principal, primes, dividendes, intérêts, commissions, frais, remises et tous coûts ou dépenses liés que ce soit sur des parts sociales ou sur d'autres titres) par toute personne y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de (y compris par avance d'argent, achat ou souscription de parts sociales ou autres titres et achat d'actifs ou de services), d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille six cents Euro (12.600,- EUR) représenté par douze mille six cents (12.600) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais ne doit pas nécessairement, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions y afférentes de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent pas être transmises pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions prévues par l'article 189 de la Loi de 1915 sont remplies;

7.2.3 la cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé d'au moins cinq Gérants (les "Gérants" et chacun un "Gérant"), dont au moins deux Gérants Colony, deux Gérants Goldman et un Gérants MEP nommés par décision des Associé(s).

8.2 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause par résolution du (des) Associé(s) détenant une majorité des votes.

8.3 Les réunions du Conseil seront tenues à Luxembourg, et les Associés entendent qu'il y ait une réunion du Conseil au moins une fois trimestriellement.

8.4 Si tous les Gérants (ou leurs mandataires) sont présents à une réunion du Conseil et aucun Gérant ne fait objection, une réunion du Conseil il peut être renoncé à une absence de notification.

8.5 Un Gérant pourra être présent lors d'une réunion du Conseil par téléphone ou par vidéo conférence initiée de Luxembourg.

8.6 Le quorum lors de toute réunion du Conseil est de la majorité des Gérants avec la présence d'au moins un Gérant Colony et un Gérant Goldman. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple, y compris le vote positif d'au moins un Gérant Colony et un Gérant Goldman.

8.7 Aucune activité sera traitée lors toute réunion du Conseil à moins que le quorum ne soit présent au début de la réunion et au moment où il faudra voter sur toute activité.

8.8 Un Gérant Goldman, un Gérant Colony ou un Gérant MEP qui est absent lors d'une réunion du Conseil peut nommer un autre Gérant pour agir comme son mandataire lors de la réunion pour exercer tous les pouvoirs du Gérant par lequel il aura été nommé et il peut, en particulier, voter à la place de ce Gérant.

8.9 A la place d'une réunion du Conseil, une résolution du Conseil pourra être prise par voie d'un consentement écrit exécuté par tous les Gérants.

9. Pouvoirs des gérants. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

10. Représentation. La Société est valablement engagée par la seule signature conjointe d'un Gérant Colony et d'un Gérant Goldman ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par un Gérant Colony et un Gérant Goldman.

11. Mandataire des gérants.

11.1 Le Conseil de Gérance ou un Gérant Colony et un Gérant Goldman, agissant conjointement, (peut)peuvent déléguer (son)ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Conseil de Gérance ou un Gérant Colony et un Gérant Goldman, agissant conjointement, détermine(nt) les responsabilités et la rémunération de ce mandataire (s'il y a), la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi de 1915.

13.6 Une réunion des Associés (la "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une assemblée des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 30 juin 2012 (toutes dates comprises).

14.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil. Le Conseil prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires à ou aux Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées auprès du ou des Associé(s).

16. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);
- (d) une disposition législative ou loi incluent toutes les modifications y afférentes et toutes leurs promulgations (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots généraux ne devront pas faire l'objet d'une interprétation restrictive du fait qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant une catégorie particulière de lettres, de sujets ou d'affaires, ou par des exemples qui entrent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription – Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

| | Parts Sociales: |
|---|--------------------|
| Colyzeo II Development S.à r.l. | 12,600 |
| TOTAL | <u>12,600</u> |

Toutes les douze mille six cents (12.600) Parts Sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites et intégralement libérées en numéraire, de sorte que la somme de douze mille six cents Euro (12.600,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ à mille deux cents Euro (1.200,- EUR).

Assemblée générale de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés, a adopté les résolutions suivantes:

(1) L'Associé décide de nommer en tant que gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M. Jean-Romain LHOMME, né le 22 août 1975, à Neuilly-sur-Seine (France), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Christophe Colomb, 75008 Paris (France), qui est désigné en tant que Gérant Colony;

- COLONY LUXEMBOURG S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant sa siège social à 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg) immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.540, qui est désigné en tant que Gérant Colony;

- Mme. Nicole GOETZ, née le 4 juin 1967, à Brackenheim (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, qui est désigné en tant que Gérant Goldman;

- M. Tavis CANNELL, né le 29 août 1978 à Vancouver (Canada), ayant son adresse au Peterborough Court, 133, Fleet Street, London EC4A 2BB (Royaume-Uni), qui est désigné en tant que Gérant Goldman; et

- M. Henry JACKSON, né le 6 juin 1964 à New York (Etats-Unis), ayant son adresse professionnelle au 11, Chelsea Square, London (Royaume-Uni), qui est désigné en tant que Gérant MEP.

(2) Le siège social de la Société est établi au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 29 juin 2011. Relation: LAC/2011/29306. Reçu soixante-quinze Euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Référence de publication: 2011091775/558.

(110103694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Europa Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 650.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.949.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des associés de la Société à Luxembourg en date du 13 juillet 2011

Lors de l'assemblée générale des associés de la Société qui s'est tenue au siège social en date du 13 juillet 2011, il a été décidé de renommer M. Eric Biren, M. Vincent Goy et M. Peter Cluff aux fonctions de gérants de classe A de la Société, M. Christian Fojtl et Mme Tanja Ladner aux fonctions de gérants de classe B de la Société, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des associés devant statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011102294/18.

(110116404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Europa Hawk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.949.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102295/10.

(110116405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Eldstaden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.453.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- ELDSTADEN Sàrl, dont le siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été dénoncé en date du 4 décembre 2008.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 30 juin 2011.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2011102297/19.

(110116832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Emanimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 42.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102298/10.

(110116016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Ingenico Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 116.512.

*Résolution de l'administrateur unique**Résolution*

L'Administrateur Unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2011.

J-M. THIENPONT

Administrateur Unique

Référence de publication: 2011102328/13.

(110116365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

F.T.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 93.190.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- F.T.G. S.A., dont le siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris, a été dénoncé en date du 3 novembre 2006.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 30 juin 2011.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2011102307/18.

(110116824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Eurofrigo Belux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8363 Septfontaines, 2/2, Simmerfarm.

R.C.S. Luxembourg B 92.438.

Les comptes annuels au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102300/10.

(110116118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Eurofrigo Belux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8363 Septfontaines, 2/2, Simmerfarm.

R.C.S. Luxembourg B 92.438.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102303/10.

(110116132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Europe Techno Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 102.229.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- EUROPE TECHNO PARTICIPATIONS S.A., dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la gare, a été dénoncé en date du 2 mars 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 30 juin 2011.

Pour extrait conforme
Alain NORTH
Le liquidateur

Référence de publication: 2011102305/19.

(110116829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Eurofrigo Belux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8363 Septfontaines, 2/2, Simmerfarm.

R.C.S. Luxembourg B 92.438.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102304/10.

(110116134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

F.L.D. Hygiène S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 124, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 55.954.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102306/10.

(110116718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Family Recruitment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 149.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011102308/12.

(110116355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Fine Arts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102309/10.

(110116486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Finbelux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.948.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 février 2011 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph WINANDY et Koen LOZIE et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques Bordet, 10, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de The Clover en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2011.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011102310/19.

(110116322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Finmac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102311/10.

(110116487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Foncière Jour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 122.579.

Extrait procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 février 2011

Résolution:

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer avec effet au 4 février 2011 le siège social à l'adresse suivante:

1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011102312/15.

(110116354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 1.545.293.400,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.851.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue en date du 29 décembre 2010, a décidé d'accepter le renouvellement du mandat de KPMG AUDIT, ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Nicole GÖTZ

Gérant A

Référence de publication: 2011102314/16.

(110116136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Gamma Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 110.837.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 18 juillet 2011, que Monsieur Jacques Becker, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Claude Schmit, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Le mandat de M. Jacques Becker prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2011102315/17.

(110116400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Fortum Futures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 161.814.

—
STATUTES

In the year two thousand eleven, on the fourteenth day of June.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Fortum Project Finance N.V., a Naamloze Vennootschap (public limited liability company) governed by the laws of Belgium, registered with the Antwerp trade register under number 0879.310.740, having its registered office at Uitbreidingstraat 84 B3, 2600 - Antwerp, Belgium,

here represented by Aline Nassoy, Avocate, by virtue of a power of attorney dated June 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the articles of association of a public limited liability company (société anonyme), which is hereby incorporated:

Art. 1. Form, Name. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued a company in the form of a société anonyme, under the name of Fortum Futures S.A. (the "Company"). The Company will be governed by the laws pertaining to such an entity and in particular by the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "Law") as well as by the articles of association (the "Articles") which also specify the exceptional rules applying to a onemember company.

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is (i) the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes, any type of (property related or not) derivative and interest instruments and any other securities of any kind, and (iii) the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may enter into any agreements (including ISDA documents) relating to the acquisition, subscription or management of the aforementioned instruments and the financing thereof.

3.3. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other debt instruments. The Company may grant assistance and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other group company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.4. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including the entry into any forward transactions as well as techniques and ins-

truments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to movable or immovable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. Registered office.

4.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices of the Company may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

4.2. If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Capital – Shares and share certificates – Transfer of shares.

5.1. Capital

The Company's share capital is fixed at one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000.-) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

5.2. Shares

5.2.1. The shares shall be in registered form.

5.2.2. The register of shares of the Company shall be maintained at the Company's registered office and the Company shall consider the person(s) in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

5.2.3. If there are several owners of shares or a smaller denomination of one share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching thereto until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the share or smaller denomination.

5.3. Share certificates

5.3.1. Certificates stating such inscription may be delivered to the shareholder(s). Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders of the Company, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act in this respect.

5.3.2. When a shareholder can demonstrate to the Company that its share certificate was misplaced, lost, stolen or destroyed, a duplicate may be issued on request, on conditions that the Company will determine in accordance with applicable laws. Upon issue of a new share certificate, which will be marked as a duplicate, the original share certificate being replaced by the new one will be cancelled.

5.3.3. Damaged share certificates may be exchanged for new certificates by order of the Company. These damaged share certificates shall be returned to the Company and cancelled immediately.

5.3.4. Any reasonable costs and expenses exposed by the Company and related to the issue of a duplicate or the new share certificate, its registration in the register of shareholders of the Company or the destruction of the old share certificate, shall be borne by the relevant shareholder and reimbursed by the shareholder to the Company on first demand.

5.4. Transfer of shares

Shares of the Company are freely transferable.

Art. 6. Increase of share capital. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) adopted in the manner required for the amendment of these Articles, as prescribed in Article 17.

Art. 7. Meetings of shareholders - General.

7.1. Any regularly constituted meeting of shareholder(s) of the Company shall represent the entire body of shareholder(s) of the Company.

7.2. The general meeting of shareholder(s) shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meeting of shareholder(s) shall have competence in all matters where the board of directors desires the formal approval of the general meeting of shareholder(s).

7.3. The quorum and time required by the Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholder(s) of the Company, unless otherwise provided in these Articles.

7.4. Each share of the Company is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by appointing another person as its/his/her proxy in writing or by fax or telegram or telex.

7.5. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholder(s) duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

7.6. The board of directors determines all other conditions that must be fulfilled by shareholder(s) for them to take part in any meeting of shareholder(s).

7.7. The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholder(s) representing ten percent (10%) of the Company's share capital. If all of the shareholder(s) are present or represented at a meeting of shareholder(s), and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Board of directors.

8.1. The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) members, being either class A director(s) or class B director(s), as the shareholder(s) may decide from time to time. Either the class A directors or the class B directors shall consist only of Luxembourg resident directors, and the other class of directors might be composed of non Luxembourg resident directors and/or Luxembourg resident directors.

8.2. The directors do not need to be shareholder(s) of the Company. The decisions of the board of directors shall be taken collectively.

8.3. The directors can be appointed for a period of maximum six (6) years and shall hold office until their successors are elected.

8.4. The board of directors shall appoint a chairman (the "Chairman") among the members of the board of directors of the Company.

8.5. A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholder(s).

8.6. In the event of one or more vacancies on the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors must appoint within thirty (30) business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of shareholder(s) which will ultimately decide on the final appointment(s).

8.7. The members of the board of directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholder(s). The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board of directors, except in relation to matters (i) which were (a) not in line with the object of the Company or (b) contrary to any provision of the Articles or (ii) as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

8.8. If a company is appointed as director, it shall appoint a permanent representative who will be in charge of this mission in the name of and on behalf of the company.

8.9. This permanent representative shall be subject to the same conditions and shall incur the same civil liability (responsabilité civile) as if he/she was carrying out this mission in his/her own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability (responsabilité solidaire) of the company which is represented by him/her. This company may only remove the permanent representative from his/her position if it simultaneously appoints a replacement.

8.10. The designation and succession of the functions of the permanent representative shall be subject to the same publishing rules as if he/she carried out this mission in his own name and on his/her own behalf.

Art. 9. Procedures of meeting of the board.

9.1. The board of directors may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholder(s).

9.2. The Chairman shall preside all meetings of the board of directors, but in his absence the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

9.3. The board of directors shall meet upon call by or on behalf of the Chairman at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, telex or telefax to the directors at least three (3) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least twenty-four (24) hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent (which can be included in the minutes of the relevant meeting of the board signed by each director or in the proxy of the represented director) of each director and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in an agenda previously adopted by resolution of the board of directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the board of directors each director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the board of directors at such meeting.

9.4. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his/her proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.5. The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors, and if at least one class A director and one class B director are present or represented.

9.6. Decisions of the board of directors shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting, and under the condition that at least one class A director and one class B director vote in favor of the decisions.

9.7. The vote of the Chairman of the board of directors shall not prevail in the case of equality of votes.

9.8. In the event that any director or officer of the Company may have any adverse personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transaction (save for a transaction concluded under normal conditions and falling within the scope of the day-to-day management of the Company), and such directors', or officers' interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholder(s) subject to the responsibility of the board of directors.

9.9. Every meeting shall be held at the registered office of the Company or such other place in Luxembourg as the board of directors may from time to time determine.

9.10. In case of urgency, written resolutions signed by all the members of the board of directors shall have the same effect as resolutions taken during a board of directors' meeting which was duly held. Such resolutions can be documented in a single instrument or in several separate documents.

Art. 10. Minutes of meetings of the board.

10.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by all the directors present or represented.

10.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, by the secretary or by at least one class A director and one class B director.

Art. 11. Powers of the board.

11.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholder(s) fall within the competence of the board of directors.

11.2. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one or more directors or to any person(s) whether director, shareholder or not, acting individually or jointly. In case the daily management is delegated to a director, the board of directors shall annually report to the meeting of shareholder(s) on any remuneration or advantage granted to the daily management. The board of directors may also confer powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments.

Art. 12. Binding signature. The Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A director and one class B director or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of directors, within the limits of such power.

Art. 13. Statutory auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholder(s) for a period not exceeding six (6) years.

Art. 14. Annual financial statements.

14.1. The Company's financial statements shall be maintained in British Pounds.

14.2. The board of directors shall prepare financial statements of the Company for each accounting period in accordance with the requirements of Luxembourg law.

Art. 15. Appropriation of profits.

15.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five percent (5.00%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten percent (10.00%) of the subscribed share capital of the Company.

15.2. Dividends

15.2.1. The general meeting of shareholder(s), upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors.

15.2.2. Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by the Law.

Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s) adopted in the manner required for amendment of these Articles as prescribed in Article 17.

16.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of shareholder(s) affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 17. Amendment of articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholder(s), subject to the quorum and voting requirements provided by the Law.

Art. 18. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 19. Annual general meeting of shareholder(s).

19.1. The annual general meeting of shareholder(s) shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 15th day of the month May, at 11.00 a.m.

19.2. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting of shareholder(s) shall be held on the next following business day. The annual general meeting of shareholder(s) may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

19.3. Other meetings of shareholder(s), ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of such meetings. They may be held at the registered office or at any other place.

Art. 20. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2011.

The first annual general meeting of shareholder(s) shall take place in the year 2012.

Subscription

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe the whole share capital of the Company as follows:

| Subscriber | Number of Shares | Percentage | Amount Subscribed in GBP |
|---|------------------|------------|--------------------------|
| Fortum Project Finance N.V., prenamed | 1,000 | 100% | 100,000,- |
| Total | 1,000 | 100% | 100,000,- |

All the shares of the Company have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by a payment in cash, so that the amount of one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000.-) is now at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the Law have been complied with and expressly bears witness to their fulfilment.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately one thousand eight hundred euro (€ 1,800.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital of the Company and considering itself as duly convened, has immediately passed the following resolutions:

1. The number of directors of the Company is fixed at four (4) and the number of auditor of the Company at one (1).
2. The following persons are appointed as directors of the Company:

Class A directors:

a. Luc Schelkens, financial manager, born in Antwerp (Deurne), Belgium, on 13 April 1965, residing at Scheldestraat 95-4, 2000 Antwerp, Belgium; and

b. Jan Seveborg, Group Treasurer, born in Karlskoga (Sweden), on 13 September 1962, with professional address at POB 1, FI-00048 Fortum, Finland.

Class B directors:

a. Charlotte Lahaije-Hultman, private employee, born in Barnarp (Sweden), on 24 March 1975, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg; and

b. John Wantz, private employee, born in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), on 17 May 1966, with professional address at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Their term of office will expire at the first annual general meeting of shareholder(s) which shall take place in the year 2012 due to approve the annual accounts of the Company.

3. Has been appointed as statutory auditor of the Company: Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Its term of office will expire at the first annual general meeting of shareholder(s) which shall take place in the year 2012 due to approve the annual accounts of the Company.

4. The registered office of the Company is established at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English. On request of the same and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the person appearing, known to the notary by its name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le quatorze juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Fortum Project Finance N.V., une Naamloze Vennootschap (société anonyme) gouvernée par les lois de Belgique, inscrite auprès du registre du commerce d'Anvers sous le numéro 0879.310.740, ayant son siège social au Uitbreidingsstraat, 84 B3, 2600 - Anvers, Belgique,

ici représentée par Aline Nassoy, avocate, en vertu d'une procuration sous seing privée datée de juin 2011.

Ladite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est ici formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, sous la dénomination de Fortum Futures S.A. (la "Société"). La Société sera régie par les lois se rapportant à une telle société et en particulier par la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts") qui spécifient aussi les règles exceptionnelles s'appliquant à une société anonyme unipersonnelle.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est (i) la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, (ii) l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, effets de commerce, tous types d'instruments dérivés et d'instruments portant intérêt (liés à une propriété ou non) et autres titres de quelque forme que ce soit, et (iii) la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut conclure tout contrat (incluant des documents ISDA) lié à l'acquisition, la souscription ou l'administration des instruments mentionnés ci-dessus et à leur financement.

3.3. La Société pourra emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissance de dettes ainsi que tout autre instrument de dettes. La Société pourra assister et prêter des fonds, y compris des fonds résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société appartenant au même groupe que la Société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, des sociétés affiliées ou de toute autre société appartenant au même groupe que la Société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges ou accorder une hypothèque sur tous, ou une partie de, ses avoirs.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toute technique et utiliser tout instrument relatif à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris le recours à des contrats à terme, ainsi que toute technique et tout

instrument destiné à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque de fluctuation de taux d'intérêt et tout autre risque.

3.5. La Société pourra réaliser toute opération commerciale ou financière ainsi que toute transaction mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorise, ou se rapporte à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux de la Société peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

4.2. Lorsque le conseil d'administration considère que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, et qui sont de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales. De telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 5. Capital – Actions et Certificats d'actions – Transfert d'actions.

5.1. Capital

Le capital social de la Société est fixé à cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Actions

5.2.1. Les actions sont nominatives.

5.2.2. Le registre des actions de la Société est maintenu au siège social de la Société et la Société reconnaît la/les personne(s) au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les propriétaires à part entière de ces actions.

5.2.3. S'il existe plusieurs propriétaires d'une action ou coupure d'action, la Société a le droit de suspendre l'exercice des droits de vote qui y sont liés, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant propriétaire, à l'égard de la Société, de l'action ou de la coupure.

5.3. Certificats d'action

5.3.1. Des certificats d'inscription nominatifs pourront être délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires de la Société, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne détentrice d'une procuration et dûment mandatée à cet effet.

5.3.2. Lorsqu'un actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'action a été égaré, perdu, volé ou détruit, un duplicata pourra être émis à sa demande, aux conditions que la Société déterminera conformément aux lois applicables. Dès son émission, ce nouveau certificat d'action, marqué comme étant un duplicata, remplacera le certificat d'action original qui lui sera détruit.

5.3.3. Les certificats d'action endommagés pourront être échangés contre de nouveaux certificats sur ordre de la Société. Ces certificats d'action endommagés devront être remis à la Société et annulés immédiatement.

5.3.4. Tous les coûts justifiés et dépenses auxquels la Société a été exposée et liés à l'émission d'un duplicata ou d'un nouveau certificat d'action, son inscription au registre des actionnaires ou l'annulation de l'ancien certificat d'action devront être supportés par l'actionnaire concerné et être remboursés par celui-ci à la Société sur première demande.

5.4. Transfert des actions.

Les actions de la Société sont librement transférables.

Art. 6. Augmentation de capital social. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision DU/ des actionnaire(s) adoptée dans les formes requises pour la modification de ses Statuts, telles que prévues à l'Article 17.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - Général.

7.1. Chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

7.2. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration souhaite une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

7.3. Le quorum et le temps requis par la Loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire prévue dans les présents Statuts.

7.4. Chaque action de la Société donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax ou par télex.

7.5. Sauf stipulation contraire de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents et votant.

7.6. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer à toute assemblée des actionnaires.

7.7. L'assemblée des actionnaires est convoquée par le conseil d'administration. Elle sera aussi convoquée à la demande écrite du/des actionnaire(s) représentant(s) dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) membres, étant soit des administrateurs de catégorie A soit des administrateurs de catégorie B, selon les décisions du/des actionnaire(s) au fil du temps. Soit les administrateurs de catégorie A soit les administrateurs de catégorie B doivent être uniquement des administrateurs résidant au Luxembourg, et l'autre classe d'administrateurs peut être composée d'administrateurs ne résidant pas au Luxembourg et/ou d'administrateurs résidant au Luxembourg.

8.2. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les décisions du conseil d'administration doivent être prises collectivement.

8.3. Les administrateurs peuvent être désignés pour une période de six (6) ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

8.4. Le conseil d'administration doit désigner un président du conseil d'administration (le «Président») entre les membres du conseil d'administration de la Société.

8.5. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et être remplacé à tout moment sur décision adoptée par le/les actionnaire(s).

8.6. En cas de vacance au sein du conseil d'administration, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants doivent désigner dans les trente (30) jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier à ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée du/des actionnaire(s) qui décidera en dernier lieu de leur(s) nomination(s) définitive(s).

8.7. Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale du/des actionnaire(s). La Société peut rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration, exception faite pour les affaires (i) qui (a) ne concordent pas avec l'objet de la Société ou (b) sont contraires à une disposition des Statuts ou (ii) dans lesquelles ils seront en dernière instance responsables pour grosse négligence ou faute professionnelle.

8.8. Si une personne morale est nommée administrateur, celle-ci doit désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

8.9. Ce représentant permanent sera soumis aux mêmes conditions et encourra la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en son nom et pour son compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

8.10. La désignation et la succession des fonctions du représentant permanent sont soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en son nom et pour son compte propre.

Art. 9. Modalités de réunion du conseil d'administration.

9.1. Le conseil d'administration peut aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

9.2. Le Président préside toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, le conseil d'administration peut nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des administrateurs présents à ces réunions du conseil d'administration.

9.3. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du ou au nom du Président au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme ou par télex à chacun des administrateurs au moins trois (3) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, cas dans lequel il suffira que la convocation soit envoyée au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, et/ou télégramme. Il peut être renoncé à cette convocation par le consentement de chaque administrateur (qui peut être inclus au procès-verbal dudit conseil d'administration signé par chacun des administrateurs ou dans la procuration de l'administrateur représenté) et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions individuelles tenues aux heures et lieux indiqués dans un agenda préalablement adopté par une décision du conseil d'administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil d'administration une copie des documents à discuter et/ou à approuver par le conseil d'administration à cette réunion.

9.4. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme sa/son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont considérés comme

étant présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, à condition que dans ce dernier cas le vote soit confirmé par écrit.

9.5. Le conseil d'administration ne peut délibérer ou agir valablement, qu'à la condition que la majorité au moins des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration et si au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B sont présents ou représentés.

9.6. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion, et à la condition qu'au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B votent en faveur des décisions.

9.7. La voix du Président du conseil d'administration n'est pas prépondérante en cas de partage des voix.

9.8. Dans le cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra pas délibérer, ni voter une telle transaction (sauf pour une transaction conclue à des conditions normales ou tombant dans l'activité de gestion journalière de la Société), et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

9.9. Toute réunion devra être tenue au siège social de la Société ou en tout autre lieu à Luxembourg, tel que déterminé de temps à autre par le conseil d'administration.

9.10. En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration qui a été dûment tenue. De telles résolutions pourront être documentées dans un seul instrument ou en plusieurs documents séparés.

Art. 10. Procès-verbaux des conseils d'administration.

10.1. Les résolutions du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les administrateurs présents ou représentés.

10.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le Président, par le secrétaire ou par au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale du/des actionnaire(s), relèvent de la compétence du conseil d'administration.

11.2. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et de gestion des affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans ces tâches, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute autre personne qu'il/qu'elle soit administrateur, actionnaire ou pas, agissant individuellement ou collectivement. Dans le cas où la gestion journalière est déléguée à un administrateur, le conseil d'administration doit, chaque année, faire un rapport à l'assemblée générale du/des actionnaire(s) sur toute rémunération ou tout avantage donné à la gestion quotidienne. Le conseil d'administration peut en outre conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tout agent et employé et fixer leurs émoluments.

Art. 12. Signature. La Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, dans les limites d'un tel pouvoir.

Art. 13. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'a/n'ont pas besoin d'être actionnaire(s). S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période qui n'exède pas six (6) ans.

Art. 14. Comptes annuels.

14.1. Les comptes de la Société seront tenus en Livres Sterling.

14.2. Le conseil d'administration doit préparer les comptes de la Société pour chaque exercice social conformément aux prescriptions de la loi luxembourgeoise.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Réserve Légale

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5.00%) doivent être alloués à la réserve requise par la loi. Cette affectation cesse d'être obligatoire dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteint dix pour cent (10.00%) du capital social souscrit de la Société.

15.2. Dividendes

15.2.1. L'assemblée générale du/des actionnaire(s), sur recommandation du conseil d'administration, doit déterminer de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

15.2.2. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision du/des actionnaire(s) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts, telles que décrites à l'Article 17.

16.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 17. Modification des statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés par l'assemblée du/des actionnaire(s) selon le quorum et les conditions de vote requis par la Loi.

Art. 18. Loi applicable. Tous les points non réglés aux présents Statuts sont déterminés conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 19. Assemblée générale annuelle du/des actionnaire(s).

19.1. L'assemblée générale annuelle du/des actionnaire(s) sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le 15^{ème} jour du mois de mai à 11.00 heures.

19.2. Si ce jour devrait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle du/des actionnaire(s) sera tenue le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale du/des actionnaire(s) pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

19.3. D'autres assemblées du/des actionnaires(s), ordinaires ou extraordinaires, peuvent être tenues en lieu et place tels que spécifié dans les convocations de telles assemblées respectives. Elles peuvent être tenues au siège social ou en tout autre lieu.

Art. 20. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social doit commencer à la date de constitution de la Société et doit prendre fin le 31 décembre 2011.

La première assemblée générale des actionnaires doit se tenir en 2012.

Souscription

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, la comparante déclare souscrire l'entière du capital social de la Société comme suit:

| Souscripteur | Nombre d'Actions | Pourcentage | Montant Souscrit en GBP |
|---|------------------|-------------|-------------------------|
| Fortum Project Finance N.V., précitée | 1.000 | 100% | 100.000,- |
| Total | 1.000 | 100% | 100.000,- |

Toutes les actions ont été entièrement libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par un paiement en numéraire, de sorte que la somme de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société, dont preuve a été fournie au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 tel que modifié de la Loi ont été remplies et supporte expressément la preuve de leur satisfaction.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille huit cents euros (€ 1.800,-).

Résolution de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit de la Société et se considérant comme dûment convoqué, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateurs de la Société est fixé à quatre (4) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

Administrateurs de catégorie A:

- a. Luc Schelkens, gérant financier, né à Antwerp (Deurne), Belgique, le 13 avril 1965, résidant à Scheldestraat 95-4, 2000 Antwerp, Belgique; et
- b. Jan Seveborg, trésorier du groupe, né à Karlskoga (Suède), le 13 septembre 1962, avec adresse professionnelle à POB 1, FI-00048 Fortum, Finlande.

Administrateurs de catégorie B:

- a. Charlotte Lahaije-Hultman, employée privée, né à Barnarp (Suède), le 24 mars 1975, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg; et
- b. John Wantz, employé privé, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 mai 1966, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L1511 Luxembourg.

Leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de la première assemblée générale du/des actionnaire(s) qui aura lieu en 2012 et devant approuver les comptes annuels de la Société.

3. Est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes: Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Son mandat viendra à expiration lors de la tenue de la première assemblée générale du/des actionnaire(s) qui aura lieu en 2012 et devant approuver les comptes annuels de la Société.

4. Le siège social de la Société est fixé au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise. Sur la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite dans la langue de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nassoy, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 juin 2011. Relation: EAC/2011/7858. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011091778/561.

(110104174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Hottinger Research and Marketing Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 126.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102318/10.

(110116083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Gartner, Lange & Durant et Associés Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 19.675.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement du 7 juillet 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société GARTNER, LANGE & DURANT ET ASSOCIES HOLDING S.A., avec siège social au 11, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Me Sascha Nolte

Le liquidateur

Référence de publication: 2011102316/17.

(110116723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Heritage Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102320/10.

(110116488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Hong-Phuc Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.

R.C.S. Luxembourg B 74.035.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102321/10.

(110116458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Horfut S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 77.953.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 avril 2011 à 11.30 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph WINANDY et Koen LOZIE et COSAFIN S.A., domiciliée 1, rue Joseph Hackin à L-1756 Luxembourg, représentée par M. Jacques Bordet, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Administrateurs.

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler en tant Commissaire aux Comptes THE CLOVER.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2011.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011102323/18.

(110116324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Hospitality Consulting Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 91.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102324/10.

(110116239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Investec GLL Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1299 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 126.490.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Jörg Fuchs

Administrateur

Référence de publication: 2011102325/12.

(110116613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Interactive Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 54.023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2011 à 9.30 heures à Luxembourg

Résolutions:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs de la société COSAFIN S.A, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg Monsieur Joseph WINANDY et Monsieur David GILLARD.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de la société EURAUDIT SARL au poste de Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Comptes Annuels arrêtés au 31.12.2011.

Copie Conforme

Référence de publication: 2011102329/17.

(110116326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

International Wear Parts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102330/10.

(110116489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 149.795.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Maurits De Smedt

Gérant

Référence de publication: 2011102332/12.

(110116128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

JasonLuxco7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 103.273.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- JASONLUXCO7 Sarl, dont le siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, a été dénoncé en date du 29 juin 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 30 juin 2011.

Pour extrait conforme
Alain NORTH
Le liquidateur

Référence de publication: 2011102335/19.

(110116826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Kol Trading sarl succursale du Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

R.C.S. Luxembourg B 141.399.

La Fiduciaire Luxembourg Paris Genève S.A.R.L. (RCS n° B 84 426) dénonce avec effet immédiat la domiciliation de KOL TRADING SARL succursale luxembourgeoise de KOL TRADING & CONSULTING SARL au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011102338/10.

(110116490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Lamantine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 88.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102340/10.

(110116491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Lantigos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102341/10.

(110116494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

LDV Management Bainbridge Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 104.028.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011102342/10.

(110116652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Luxembourg Broadcasting SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 96.064.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 9 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- LUXEMBOURG BROADCASTING S.A., dont le siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 11 janvier 2007.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge-délégué au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 30 juin 2011.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2011102339/19.

(110116822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Luxco Holdings CEP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 161.095.

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth day of the month of June.

Before Us, Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Luxco Holdings CEP I S.C.A., a société en commandite par actions with registered office at 6, rue Philippe II, L-2324 Luxembourg, incorporated by a deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 13 May 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 161095 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time on 28th June 2011 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by M^e Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer M^e Cyril d'Herbes, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. As it appeared from said attendance list, all three million nine hundred thirty one thousand (3,931,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company (including the Manager (gérant-commandité) declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

3. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

(A) Increase of the issued share capital of the Company to eleven millions three hundred thirty one thousands Euro (EUR 11,331,000) by the issue of seven million four hundred thousand (7,400,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and a total subscription price of seventy four million two hundred ninety five thousand eight hundred thirty six euro and thirty seven cents (EUR 74,295,836.37); subscription to the new shares by Luxco Holdings CEP II S.à r.l. against the contribution in kind consisting in three million six hundred thirty five thousand seven hundred and twenty four (3,635,724) shares in CECAP, a société par actions simplifiée with registered office at 7, rue Félibien, 44000 Nantes and registered with the French Register of Trade and Companies of Nantes under number 499 085 231 ("CECAP"); acknowledgment of the report by an independent auditor; approval of the evaluation of the contribution in

kind at seventy four million two hundred ninety five thousand eight hundred thirty six euro and thirty seven cents (EUR 74,295,836.37); allocation of the total subscription price; and consequential amendment of the articles of incorporation;

(B) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolution and to make such further amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxies;

(C) Replacement of all ordinary shares in issue in registered form by shares in bearer form;

After deliberation the meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company to eleven millions three hundred thirty one thousands Euro (EUR 11,331,000) by the issue of seven million four hundred thousand (7,400,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and a total subscription price of seventy four million two hundred ninety five thousand eight hundred thirty seven euro and thirty seven cents (EUR 74,295,836.37).

Thereupon Luxco Holdings CEP II S.à r.l., represented by Me Toïnon Hoss, prenamed, subscribes to the new shares so issued and fully pays the total subscription price by the contribution in kind of three million six hundred thirty five thousand seven hundred and twenty four (3,635,724) shares in CECAP.

Evidence of the contribution in kind has been shown to the undersigned notary.

The contribution in kind has been the subject of a report by an independent auditor, HRT Révision S.A., réviseur d'entreprises agréé, dated 30 June 2011 (a copy of which shall remain annexed to the present deed to be registered therewith) the conclusion of which reads as follows:

“Based on the work performed, nothing has come to our attention which could cause us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least to the issue price of EUR 74,295,836.37 (nominal and premium) of the 7,400,000 ordinary shares of Luxco Holdings CEP I SCA to be issued in exchange.”

The report and its conclusion are acknowledged.

It is resolved to approve the evaluation of the contribution in kind at seventy four million two hundred ninety five thousand eight hundred thirty six euro and thirty seven cents (EUR 74,295,836.37).

It is resolved to allocate from the subscription price an amount equal to the nominal value of the shares issued to the share capital and the balance to the share premium.

It is resolved to amend the articles of incorporation in consequence of the above, as set forth in the amended and restated articles of incorporation hereunder.

Second resolution

It is resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolution and to make such further amendments as set forth therein, as set forth below:

Amended and Restated

ARTICLES OF INCORPORATION

Art. 1. Denomination. There exists a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Luxco Holdings CEP I S.C.A." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and these articles of incorporation (the "Articles" or the "Articles of Incorporation").

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of Shareholders (the "General Meeting") deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Manager.

2.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4. In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

3.2. The Company shall not be dissolved in case the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances Article 8 shall apply.

Art. 4. Object, Purpose.

4.1. The object of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, shares, bonds, debentures, notes and other (transferable) securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2. The Company may borrow, in any form, and issue by private placement bonds and any other debt instruments or securities.

4.3. In a general fashion, it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream) or any other company or entity as the Company deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4. Finally, the Company may perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly, in all areas, in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company shall be represented by two categories of Shares (each, a "Category"), namely management share(s) held by the Manager as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) ("Management Shares") and ordinary shares held by the limited liability shareholders (actionnaires commanditaires) ("Ordinary Shares") of the Company (provided however that the Manager may also hold one or more Ordinary Shares in addition to the Management Shares). Ordinary Shares and Management Shares shall be referred to as a "Share" and collectively as the "Shares", whenever the reference to a specific category or class of Shares is not justified or required and the holders of Shares of the Company as "Shareholders").

5.2. The issued capital of the Company is set at eleven million three hundred thirty one thousand Euros (€ 11,331,000) represented by (one) (1) fully paid Management Share and eleven million three hundred thirty thousand nine hundred and ninety nine (11,330,999) fully paid Ordinary Shares with nominal value of one Euro (€1.00) each.

5.3. The Management Share shall be held by Luxco Holdings CEP I (GP) S.A. a société anoyne incorporated under Luxembourg law with registered office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered at the Luxembourg registre de commerce et des sociétés under number B161059, as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) and Manager of the Company.

5.4. The issued and/or authorised (unissued) share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.5. The Company may not issue fractional Shares. The Manager shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.6. The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.7. Any Share premium shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Shares of the Company shall be in registered or in bearer form.

6.1.1. In the case of registered Shares a register of Shares will be kept by the Company and will be available for inspection by any registered Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register. A transfer of registered Shares shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the relevant register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.1.2. In the case of bearer Shares such Shares shall be issued pursuant to the provisions of law. Lost, stolen or mutilated bearer share certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

6.2. The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company.

Art. 7. Voting Right.

7.1. Each Share shall be entitled to one vote at all General Meetings of Shareholders.

7.2. In accordance with article 9 of the law dated 5 August 2005 on financial collateral arrangements (as amended from time to time), the voting rights attaching to the Shares may be exercised by any person in favour of whom such Shares

have been pledged subject to the terms of the relevant pledge agreement. Such person may, if and to the extent agreed with the Shareholder having pledged the Shares, also exercise all rights of the relevant Shareholder in relation to the convening of a General Meeting or the adoption of Shareholders resolutions, including, for the avoidance of doubt, the right to request the Manager to convene a General Meeting and to request items to be added to the agenda, to convene such General Meeting itself to the extent permitted by applicable law and to propose and adopt resolutions in written form to the extent permitted by applicable law. Any such agreement between a Shareholder and a pledgee governing the above rights disclosed to the Company shall be given effect by it and any decision will be validly adopted only if adopted in accordance with these provisions.

Art. 8. Management.

8.1. The Company shall be managed by one manager who shall be the unlimited liability shareholder (commandité) (the “Manager”). Luxco Holdings CEP I (GP) S.A. prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

8.2. The Manager may not be removed without its approval except (i) in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, in which case the Manager may be removed by a decision of the General Meeting of Shareholders holding the Ordinary Shares adopted under the conditions required to amend the Articles of Incorporation of the Company and (ii) to the extent permitted by applicable law by a decision of the General Meeting of Shareholders holding the Ordinary Shares adopted under the conditions required to amend the Articles of Incorporation (provided for the avoidance of doubt that the vote of the Manager to be removed shall not be required for such decision) provided that in such case a replacement Manager is appointed in the same resolution. In case of a removal of the Manager without its approval, such Manager shall no longer be liable for the obligations of the Company. The Management Share(s) held by the removed Manager shall automatically convert into Ordinary Share(s).

8.3. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board appoints an administrator, who needs not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders holding Ordinary Shares may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles of Incorporation, a successor Manager.

8.4. The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to ten per cent of such expenses. Such amounts shall be payable monthly or quarterly as determined by the Manager on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of the accounts of the Manager.

Art. 9. Management Powers.

9.1. The Manager is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/ or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2. The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

9.3. The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed shall have the powers and duties given to them by the Manager.

Art. 10. Binding Signatures. The Company will be bound towards third parties by the signature of the Manager, acting through one or more of its representatives or duly authorised signatories as designated by the Manager at its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated by the Manager. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned Manager.

Art. 11. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one more of shareholder, managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 12. Supervisory Board.

12.1. The Company is supervised by a board of a minimum of three supervisors (the “Supervisory Board”) appointed by the General Meeting of Shareholders which fixes their remuneration as well as the term of their office.

12.2. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law, exceed the powers of the Manager.

12.3. The members of the Supervisory Board may be reelected.

12.4. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

12.5. The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by telegram, email or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board. Any member may act at any meeting by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

12.6. The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a simple majority vote of the members present or represented. Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting. Copies or extracts may be signed by the chairman of the Supervisory Board, the chairman of the meeting, any two members or as may be resolved at the relevant meeting or any subsequent meeting.

12.7. Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Supervisory Board, each member shall approve such resolution in writing, by telegram, facsimile, email-pdf or any other similar means of communication.

12.8. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. A meeting may also be held by way of conference call or similar means only. The participation in a meeting or the holding of a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. General Meetings.

13.1. The General Meeting of Shareholders represents all the Shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise expressly provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

13.2. General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager in accordance of the provisions of law.

13.3. The annual general meeting shall be held on the last day of the month of May at 15.30 (local time) at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.4. Other Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

13.5. If the entire issued Share capital is represented at a General Meeting of Shareholders, the General Meeting may be validly held without any convening notice.

13.6. Resolutions at a General Meeting of Shareholders will, unless otherwise provided for by law or in these Articles of Incorporation, be passed at simple majority of the votes validly cast. Resolutions on the amendment of the Articles of Incorporation or on issues for which these Articles of Incorporation or applicable law refer to the conditions required for an amendment of the Articles of Incorporation, the quorum, unless otherwise provided for by applicable law, shall be at least one half of the issued share capital. If the quorum requirement is not met at the first general meeting of Shareholders, a second meeting may be convened in accordance with applicable law. The second Meeting shall validly deliberate regardless of quorum. At both meetings, decisions must be passed by at least two thirds of the votes validly cast (unless otherwise provided for by law).

13.7. Any General Meeting of Shareholders may only be validly constituted if the Management Share is duly represented and no decision may be taken at any General Meeting of Shareholders if not approved by the vote attaching to the Management Share, unless expressly otherwise provided in these Articles of Incorporation.

Art. 14. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 15. Distributions.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to an un-distributable reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

15.2. The General Meeting of Shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of, including by way of stock dividend.

15.3. Interim distributions may be declared and paid (including by way of staggered payments) by the Manager subject to observing the terms and conditions provided by law.

Art. 16. Liquidation.

16.1. In the event of the liquidation of the Company, the liquidation will be performed by liquidators or by the Manager who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of Shares in the Company in accordance with the provisions of these Articles.

Art. 17. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Third resolution

It is resolved, all holders of ordinary shares making the relevant request, that all eleven million three hundred thirty thousand nine hundred ninety nine (11,330,999) ordinary shares in issue which are all in registered form shall be replaced by eleven million three hundred thirty thousand nine hundred ninety nine (11,330,999) ordinary shares in bearer form.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately € 7,100.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trentième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Luxco Holdings CEP I S.C.A., une société en commandite par actions dont le siège social est sis 6, rue Philippe II, L-2324 Luxembourg, constituée en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 13 mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 161095 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 28 juin 2011 suivant acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée s'est ouverte sous la présidence de M^e Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a désigné en tant que secrétaire et scrutateur Me Cyril d'Herbes, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

4. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont renseignés sur une liste de présence signés par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire et le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

5. Il appert de ladite liste, toutes les trois millions neuf cent trente et un mille 3.931.000 actions émises par la Société étaient représentées à l'assemblée générale et les actionnaires de la Société (y compris le Gérant-Commandité) ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée a été valablement constituée et a pu valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

6. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

(A) Augmentation du capital social émis de la Société afin de le porter à onze million trois cent trente et un mille euros (EUR 11.331.000) par l'émission de 7.400.000 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune et un prix de souscription total de soixante quatorze millions deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros et trente sept centimes (EUR 74.295.836,37); souscription à de nouvelles actions par Luxco Holdings CEP II S.à.r.l. moyennant un apport en nature consistant en trois millions six cent trente-cinq mille sept cent vingt-quatre (3.635.724) actions dans CECAP, une société par actions simplifiée ayant son siège social au 7, rue Félibien, 44000 Nantes et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 499 085 231 («CECAP»); prise de connaissance du rapport par un réviseur d'entreprises indépendant, approbation de l'évaluation de l'apport en nature s'élevant à soixante quatorze millions deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros et trente sept centimes (EUR 74.295.836,37), affectation de la totalité du prix de souscription, et modification corrélative des statuts;

(B) Modification et refonte des statuts de la Société aux fins de prendre en compte la résolution susvisée et d'effectuer les autres modifications telles que prévues dans les statuts modifiés, substantiellement en la forme telle qu'annexée aux procurations;

(C) Remplacement de toutes les actions ordinaires nominatives émises par des actions au porteur;

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il a été décidé d'augmenter le capital social émis de la Société afin de le porter à onze million trois cent trente et un mille euros (EUR 11.331.000) par l'émission de 7.400.000 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune et un prix de souscription total de soixante quatorze millions deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros et trente sept centimes euros (EUR 74.295.836,37).

À la suite de quoi, Luxco Holdings CEP II S.à r.l., représentée par M^e Toinon Hoss, prénommée, souscrit aux nouvelles actions ainsi émises et paie en intégralité le prix de souscription total par un apport en nature de trois millions six cent trente-cinq mille sept cent vingt-quatre (3.635.724) actions dans CECAP.

Preuve de l'apport en nature a été montrée au notaire soussigné.

L'apport en nature a fait l'objet d'un rapport établi par un réviseur d'entreprises indépendant, HRT Révision S.A., réviseur d'entreprises agréé, daté du 30 juin 2011 (dont une copie restera annexée au présent acte aux fins d'être enregistré avec celui-ci), dont la conclusion a la teneur suivante:

"Based on the work performed, nothing has come to our attention which could cause us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least to the issue price of EUR 74,295,836.37 (nominal and premium) of the 7,400,000 ordinary shares of Luxco Holdings CEP I SCA to be issued in exchange."

Traduction libre: «Sur la base du travail effectué, rien n'a attiré notre attention qui pourrait nous faire penser que la valeur de l'apport en nature ne correspond pas au moins au prix d'émission de 74.295.836,37 EUR (nominal et prime d'émission) des 7.400.000 actions ordinaires de Luxco Holdings CEP I SCA qui seront émises en échange.»

Il a été pris connaissance du rapport et de la conclusion de celui-ci.

Il a été décidé d'approuver l'évaluation de l'apport en nature s'élevant à soixante quatorze millions deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros et trente sept centimes euros (EUR (74.295.836,37).

Il a été décidé d'affecter, à partir du prix de souscription, un montant égal à la valeur nominale des actions émises au capital social et le solde à la prime d'émission.

En conséquence de ce qui précède, il a été décidé de modifier les statuts, tels qu'exposés dans les statuts modifiés et refondus en vertu du présent acte.

Deuxième résolution

Il a été décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société aux fins de prendre en compte la résolution ci-dessus et d'effectuer les autres modifications telles que prévues dans ceux-ci, aux fins de se lire comme suit:

STATUTS CONSTITUTIFS TELS QUE MODIFIÉS ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination de «Luxco Holdings CEP I S.C.A.» (la "Société") régie par les lois du Luxembourg et les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à chaque autre endroit Grand-Duché de Luxembourg par décision de la résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l' "Assemblée Générale") statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts.

2.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même municipalité par simple décision du Gérant.

2.3 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis, par la Société, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4 Dans l'hypothèse où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique et/ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la facilité de communication avec ce siège ou de ce siège avec des personnes situées à l'étranger, sont intervenues ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et notifiées à toutes parties intéressées par le Gérant.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée. La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts.

3.2 La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires. Dans de telles circonstances, l'Article 8 s'appliquera.

Art. 4. Objet.

4.1 L'objet de la Société est la détention, d'intérêts, de quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou toute autres entité commerciale, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, échange ou autrement d'actions, obligations, certificats de créances, notes, certificats de dépôt et toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ainsi que par tout autre instrument ou titre de dette.

4.3 D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties ou sécurités ou autres) à toutes sociétés ou autre entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (incluant par le haut et par le bas) ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée, prendre toutes mesures de contrôle, de supervision ou toutes autres mesures et effectuer toute opération qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

4.4 Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société sera représenté par deux classes d'actions (chacune, une «Classe»), à savoir des actions de commandité détenues par le Gérant en sa qualité d'actionnaire commandité («Actions de Commandité») et des actions ordinaires de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires («Actions de Commanditaire») de la Société (à condition cependant que le Gérant puisse aussi détenir une ou plusieurs Actions de Commanditaires en plus de l'Action de Commandité). Les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité sont désignées en tant qu'«Action» et collectivement en tant qu'«Actions» chaque fois que la référence à une catégorie ou classe particulière n'est pas justifiée ni requise, et les détenteurs d'Actions de la Société en tant qu'«Actionnaires».

5.2. Le capital émis de la Société est fixé à onze millions trois cent trente et un mille Euros (€11.331.000) représenté par (une) (1) Action de Commandité entièrement libérée et onze millions trois cent trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (11.330.999) Actions de Commanditaire entièrement libérées avec une valeur nominale d'un Euro (€ 1) chacune.

5.3. L'Action de Commandité est détenue par Luxco Holdings CEP I (GP) S.A. a société anonyme, constituée en vertu de la loi luxembourgeoise, ayant son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistré au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B161059, en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.

5.4. Le capital social autorisé et/ou émis de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.5 La Société ne peut pas émettre de fractions d'Actions. Le Gérant est autorisé, à sa discrétion, à prévoir le paiement en numéraire ou l'émission de certificats en remplacement d'une fraction d'Action.

5.6 La Société ou ses filiales peuvent procéder à l'acquisition ou au rachat de leurs propres Actions et peuvent détenir des Actions en trésorerie, à chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.7 Toute prime d'Emission est librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions de la Société sont sous forme nominative ou au porteur.

6.1.1 Dans le cas des actions nominatives un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société and sera disponible pour l'inspection par chaque Actionnaire. La propriété d'Actions nominatives sera établie par une inscription dans ledit registre. Un transfert des Actions nominatives sera effectué au moyen d'une déclaration de transfert inscrite dans le registre concerné, daté et signé par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants dûment autorisés. La Société peut accepter et inscrire dans le registre concerné un transfert sur la base d'une correspondance ou autres documents faisant foi de l'accord intervenu entre le cédant et le cessionnaire.

6.1.2 Dans le cas des Actions au porteur de telles Actions devront être émis conformément aux dispositions de la loi. Les certificats, perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation d'une preuve, engagement ou indemnité jugés satisfaisants pour le Gérant, et les certificats d'Actions endommagés devront être remis avant que de nouveaux certificats ne soient émis.

6.2 Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul détenteur par Action. En cas de co-détention d'Actions, les personnes qui prétendent un droit sur cette Actions devront nommer une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société.

Art. 7. Droits de vote.

7.1 Chaque Action donne droit à une voix à toutes les assemblées générale des actionnaires.

7.2 Conformément à l'article 9 de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garanties financières (telle que modifiée de temps à autre), les droits de vote attachés aux Actions peuvent être exercés par toute personne en faveur de laquelle ces Actions ont été nanties sous réserve des termes du contrat de gage concerné. Cette personne peut également, si et dans la mesure où l'Actionnaire ayant mis les actions en gage l'accepte, exercer tous les droits de l'Actionnaire concerné en relation avec la convocation d'une assemblée des Actionnaires ou l'adoption de résolutions d'Actionnaires, y compris, afin d'éviter tout doute, le droit de demander au Gérant de convoquer une assemblée des Actionnaires et de rajouter des points à l'ordre du jour, de convoquer cette assemblée elle-même dans la mesure où cela serait permis sous le droit applicable et de proposer et adopter des résolutions par écrit dans la mesure où cela serait permis sous le droit applicable. La Société devra donner effet à un tel accord entre un actionnaire et un créancier gagiste qui régissent les droits ci-dessus et sont présentés à la Société et toute décision sera valablement adoptée uniquement si elle est adoptée conformément aux présentes dispositions.

Art. 8. Gérance.

8.1. La Société sera gérée par un gérant qui sera l'actionnaire commandité (le «Gérant»). Luxco Holdings CEP I (GP) S.A., prénommée, est nommée Gérant de la Société.

8.2. Le Gérant ne peut pas être révoqué sans son approbation sauf (i) dans le cas d'incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en sa capacité de Gérant de la Société, auquel cas le Gérant peut être révoqué sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires détenant les Actions de Commanditaire adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts et (ii) dans les limites autorisées par la loi applicable, sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires détenant les Actions de Commanditaire adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts (à condition, pour éviter le doute, que le vote du Gérant à révoquer ne soit pas être requis pour une telle décision) pourvu que dans un tel cas un Gérant de remplacement soit nommé par la même résolution. Dans le cas d'une révocation du Gérant sans son approbation, le Gérant ne sera plus responsable des obligations de la Société. L(es) Action(s) de Commandité détenue(s) par le Gérant révoqué devra(ont) être automatiquement reconvertis en Actions de Commanditaire.

8.3. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir en tant que Gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute ou liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être un actionnaire, pour effectuer les actes d'urgence ou purement administratifs jusqu'à ce qu'une assemblée des actionnaires soit tenue, laquelle devra être convoquée par l'administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale les Actionnaires détenant des Actions Commanditaires pourront nommer, conformément aux règles de quorum et de majorité requises en cas de modification des Statuts, un nouveau Gérant.

8.4. Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement ainsi que de tous autres débours et une taxe annuelle équivalente à dix (10) pour cent desdites dépenses. Ces montants seront payables tous les mois ou trimestres tel que déterminé par le Gérant sur base d'une estimation. Un décompte final sera établi sur base des comptes du Gérant.

Art. 9. Pouvoirs de Gestion.

9.1. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes d'administration, de disposition, et de gestion en conformité avec l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

9.2. Le Gérant aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser tous les objectifs de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et de délivrer tous les contrats et tous autres engagements qui lui semblent nécessaires, avisés, utiles ou accessoires à de ce dernier. A moins qu'il n'en soit expressément disposé autrement, le Gérant a et aura pleine autorité à sa discrétion pour exercer pour le compte et au nom de la Société tous droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser les objectifs de la Société.

9.3. Le Gérant peut de temps à autre, nommer des fondés de pouvoir ou agents de la Société s'il le juge nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société,. Les fondés de pouvoir et/ou les agents désignés auront les pouvoirs et obligations qui leur seront attribués par le Gérant.

Art. 10. Signatures ayant force obligatoire. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant, agissant par une ou plusieurs personnes habilitées à signer ou des signataires autorisés désignées par le Gérant de manière discrétionnaire, ou telle(s) personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué par le Gérant.

Tout contentieux dans laquelle la Société serait plaignante ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

Art. 11. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans une telle autre société ou entités, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou firme avec laquelle la Société contracte

ou est autrement en relation d'affaires. Le Gérant ou ses fondés de pouvoir ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir s'agissant des matières en relation avec ce contrat ou autres affaires.

Art. 12. Conseil de Surveillance.

12.1 La Société est surveillée par un conseil composé de trois membres au moins (le «Conseil de Surveillance») désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui fixe leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

12.2. Le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant pourra déterminer et autorisera toutes les actions du Gérant qui pourraient, selon la loi, excéder les pouvoirs du Gérant.

12.3. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

12.4. Le Conseil de Surveillance peut choisir un président parmi ses membres.

12.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Un avis de convocation à toute réunion du Conseil de Surveillance sera envoyé à tous les membres du Conseil de Surveillance huit (8) jours au moins avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis de convocation à la réunion. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit, par message électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité d'une telle renonciation. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des assemblées se tenant aux heures et endroits déterminés dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance. Tout membre pourra agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication attestant de l'authenticité d'une telle renonciation un autre membre comme son représentant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

12.6. Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion ou deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente. Des copies ou extraits peuvent être signés par le président du Conseil de Surveillance, le président de la réunion, par deux membres ou tel que décidé à la réunion concernée ou toute réunion subséquente.

12.7. Les résolutions approuvées et signées par voie écrite par tous les membres du Conseil de Surveillance prendront effet au même titre que les résolutions passées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; chaque membre doit approuver une telle résolution par écrit, télégramme, télex, télécopieur, email-pdf ou tout autre moyen de communication similaire.

12.8. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tous autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue par voie de conférence téléphonique uniquement ou tout autre moyen de communication similaire. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 13. Assemblées générales.

13.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, aucune résolution ne pourra être valablement prise à moins d'avoir été approuvée par le Gérant.

13.2 Les Assemblées Générales des Actionnaires sont convoquées au moyen d'un avis du Gérant selon les dispositions de la loi.

13.3. L'assemblée générale annuelle se tiendra le dernier jour du mois de mai à 15.30 heures (temps local) au siège social ou à tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

13.4. Les autres Assemblées des Actionnaires se tiendront aux lieux et heures indiqués dans les avis de convocation respectifs des assemblées.

13.5. Si l'entière du capital social émis est représentée à une Assemblée Générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut valablement être tenue sans convocation préalable.

13.6. Lors d'une Assemblée Générale, les résolutions sont prises, sauf indication contraire de la loi ou dans les présents Statuts, à la majorité simple des votes valablement exprimés. Les résolutions concernant une modification des Statuts ou les matières pour lesquelles les présents Statuts ou lois applicables renvoient aux conditions requises pour une modification des statuts, le quorum sera d'au moins la moitié du capital social émis. Si le quorum n'est pas réuni lors de la première assemblée générale des Actionnaires, une seconde assemblée sera convoquée conformément à la loi applicable. La seconde assemblée pourra valablement délibérer sans condition de quorum. Lors des deux assemblées, les décisions doivent être adoptées aux deux-tiers des votes valablement exprimés au moins.

13.7. Toute Assemblée Générale des Actionnaires n'est valablement constituée que si l'Action de Commandité est valablement représentée et aucune décision ne peut, sauf disposition contraire expresse dans les présents Statuts, être prise lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires si elle n'est pas approuvée par la voix attachée à l'Action de Commandité.

Art. 14. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société débutera le 1^{er} janvier et prendra fin le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Affectation des Bénéfices, Distribution.

15.1. Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société un montant égal à cinq pour cent (5%) qui sera affecté à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

15.2. L'Assemblée Générale des Actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera comment le solde des bénéfices nets annuels est alloué, en ce incluant la distribution de stock dividends.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés (en ce compris par voie de paiements échelonnés) par le Gérant conformément à la loi applicable.

Art. 16. Liquidation.

16.1 En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par les soins de liquidateurs ou du Gérant alors en fonction qui auront les pouvoirs conférés par les Articles 144 et suivants de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales. Une fois toutes les dettes, charges et dépenses liquidatives honorées, tout solde en résultant sera payé aux détenteurs d'Actions dans la Société conformément aux dispositions de ces Statuts.

Art. 17. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la législation appropriée.

Troisième résolution

Eu égard à la demande faite par tous les détenteurs d'actions ordinaires, il a été décidé que la totalité des onze millions trois cent trente mille neuf cent quatre vingt dix neuf (11.330.999) actions ordinaires émises, lesquelles sont toutes sous forme nominative, seront remplacées par onze millions trois cent trente mille neuf cent quatre vingt dix neuf (11.330.999) actions ordinaires au porteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société à la suite des résolutions ci-dessus sont estimés à approximativement € 7.100,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes, qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Après lecture faite aux membres du bureau, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Hoss, C. d'Herbes, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 juin 2011. Relation: EAC/2011/8551. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011091900/574.

(110103642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

LDV Management Bainbridge Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 104.028.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011102343/10.

(110116658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Medianet Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 144.184.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 18 juillet 2011, que Monsieur Jacques Becker, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Claude Schmit, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Le mandat de M. Jacques Becker prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2014.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2011102345/17.

(110116375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Management Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 139.770.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011102352/10.

(110116042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Marguerite Immobilière Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 55.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102353/10.

(110116477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Medentic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 27, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 121.732.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102354/10.

(110116461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Mer Bleue Charter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 49.776.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102355/10.

(110116182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MGP Harbour Exchange II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 153.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Harbour Exchange II S.à r.l.
Delloula Aouinti
Gérante

Référence de publication: 2011102357/12.

(110116264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MGP Harbour Exchange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 149.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Harbour Exchange S.à r.l.
Delloula Aouinti
Gérante

Référence de publication: 2011102358/12.

(110116261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MGP June II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 149.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP June II S.à r.l.
Delloula Aouinti
Gérante

Référence de publication: 2011102359/12.

(110116246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MGP Malthazar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Malthazar S.à r.l.
Delloula Aouinti
Gérante A

Référence de publication: 2011102360/12.

(110116255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MGP Quantum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 144.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGP Quantum S.à r.l.
Delloula Aouinti
Gérante

Référence de publication: 2011102361/12.

(110116237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

MRG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 23, rue d'Asselborn.
R.C.S. Luxembourg B 119.528.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011102362/10.

(110116484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Zenit Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 140.237.

L'an deux mille onze.

Le vingt-neuf juin.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZENIT EUROPE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg numéro B 140237, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 1920 du 5 août 2008, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 janvier 2009, publié au Mémorial C numéro 424 du 26 février 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Evelyne BEY, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Stéphane LOMBARDI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 200.000,-EUR, pour le porter de son montant actuel de 400.000,-EUR à 600.000,-EUR, par la création et l'émission de 2.000 actions nouvelles de 100,-EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,-EUR), pour le porter de son montant actuel de quatre cent mille euros (400.000,-EUR) à six cent mille euros (600.000,-EUR), par la création

et l'émission de deux mille (2.000) actions nouvelles de cent euros (100,-EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les deux mille (2.000) actions nouvellement émises ont été intégralement souscrites avec l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme ZENIT INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le montant de deux cent mille euros (200.000,-EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme ZENIT EUROPE S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (Alinéa premier).** Le capital souscrit est fixé à six cent mille euros (600.000,-EUR), représenté par six mille (6.000) actions de cent euros (100,-EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Evelyne BEY, Stéphane LOMBARDI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 07 juillet 2011. Relation GRE/2011/2476. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011102161/68.

(110116476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Dome 4 0909 S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 15.017.089,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.730.

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of June.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Luxembourg.

There appeared:

- Carlyle Europe Partners II, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of England and Wales, with registered address at 1, Ropemaker St., London EC2Y 9HU, United Kingdom, registered with the Register of Companies of England and Wales, under number LP 8460; and

- Carlyle Europe Partners III, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, United Kingdom, registered with the Register of Companies of England and Wales, under number LP 11771,

both here represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee at notary Kessler with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette,

by virtue of two (2) proxies given on June 8th, 2011.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of "Dome 4 0909 S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.730, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, of November 23, 2009, published in the Mémorial C n°5 dated January 4, 2010, and

whose articles have last been amended pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, enacted on November 30, 2010, published in the Mémorial C n°181 dated January 28, 2011.

II. The Company's share capital is fixed at fourteen million six hundred sixty-seven thousand and eighty-nine euro (EUR 14,667,089) represented by fourteen million six hundred sixty-seven thousand and eighty-nine (14,667,089) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The shareholders resolved to increase the corporate capital by three hundred and fifty thousand Euro (EUR 350,000.00.-) to raise it from its present amount of fourteen million six hundred sixty-seven thousand and eighty-nine Euro (EUR 14,667,089.-) to fifteen million seventeen thousand and eighty nine Euro (EUR 15,017,089.-) by creation and issue of three hundred and fifty thousand (350,000) new shares of one Euro (EUR 1.-) each.

Subscription - Payment

Carlyle Europe Partners II, L.P., prenamed, represented as above, declared to subscribe for two hundred and nineteen thousand three hundred and forty-five (219,345) new shares and fully pay them up in the nominal amount of two hundred and nineteen thousand three hundred and forty-five Euro (EUR 219,345.-), by contribution in cash in the same amount;

Carlyle Europe Partners III, L.P., prenamed, represented as above, declared to subscribe for one hundred and thirty thousand six hundred and fifty five (130,655) new shares and fully pay them up in the nominal amount of one hundred and thirty thousand six hundred and fifty five Euro (EUR 130,655.-), by contribution in cash in the same amount.

The aggregate amount of three hundred and fifty thousand Euro (EUR 350,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen million seventeen thousand and eighty-nine Euro (EUR 15,017,089.00) represented by fifteen million seventeen thousand and eighty-nine (15,017,089) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change are estimated at one thousand eight hundred euro (€ 1.800.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the

French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix juin.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg.

Ont comparu:

- Carlyle Europe Partners II, L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social au 1, Ropemaker St., Londres EC2Y 9HU, Royaume-Uni, inscrite au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles, sous le numéro LP 8460; et

- Carlyle Europe Partners III, L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social au 57, Berkeley Square, Londres W1J 6ER, Royaume-Uni, inscrite au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles, sous le numéro LP 11771,

ici représentées par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée du notaire Francis KESSELER, avec adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette

en vertu de deux (2) procurations données le 08 juin 2011.

Lesquelles procurations, après avoir été signées “ne varietur” par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de “Dome 4 0909 S.à r.l.” (la «Société») ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 149.730, constituée suivant acte reçu

par le notaire instrumentant, en date du 23 novembre 2009, publié au Mémorial C n°5 du 4 janvier 2010, et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte du Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 novembre 2010, publié au Mémorial C n°181 du 28 janvier 2011.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatorze million six cent soixante sept mille quatre vingt neuf Euro (EUR 14,667,089,-) représenté par quatorze million six cent soixante sept mille quatre vingt neuf (14,667,089) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois cent cinquante mille Euro (EUR 350,000,-) pour le porter de son montant actuel de quatorze million six cent soixante sept mille quatre vingt neuf Euro (EUR 14,667,089,-) à quinze millions dix-sept mille quatre-vingt-neuf Euro (EUR 15.017.089,-) par la création et l'émission de trois cent cinquante mille (350,000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Souscription - Libération

Carlyle Europe Partners II, L.P., susnommé, représentée comme ci-dessus, déclare souscrire deux cent dix neuf mille trois cent quarante cinq (219,345) nouvelles parts sociales et les libère intégralement en valeur nominale au montant de deux cent dix neuf mille trois cent quarante cinq Euro (EUR 219,345,-), par apport en numéraire du même montant.

Carlyle Europe Partners III, L.P., susnommé, représentée comme ci-dessus, déclare souscrire cent trente mille six cent cinquante cinq (130.655) nouvelles parts sociales et les libère intégralement en valeur nominale au montant cent trente mille six cent cinquante cinq Euro (EUR 130.655,-), par apport en numéraire du même montant.

Le montant total de trois cent cinquante mille Euro (EUR 350.000,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze millions dix-sept mille quatre-vingt-neuf Euro (EUR 15,017,089,-) représenté par quinze millions dix-sept mille quatre-vingt-neuf (15,017,089) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents euros (€ 1.800.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 juin 2011. Relation: EAC/2011/7855. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011100941/121.

(110115365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

MSEOF Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.112.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martijn Bosch.

Référence de publication: 2011102363/10.

(110116125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Elite Strategic Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 67.539.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire,
tenue à Luxembourg, le 26 avril 2011*

L'assemblée Générale Ordinaire décide:

- de renouveler, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2012, les mandats des Administrateurs suivants:

* Monsieur Meno EYTAN, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Christophe MAZURIER, Administrateur;

* Monsieur Jean-Pierre MERLO, Administrateur.

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2012.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Meno EYTAN, 100, rue du Rhône, CH-1204 Genève

Administrateurs:

- Monsieur Christophe MAZURIER, 10, rue de Hollande, CH-1204 Genève

- Monsieur Jean-Pierre MERLO, 10, rue de Hollande, CH-1204 Genève

Le Réviseur d'Entreprises Agréé est:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Nathalie SCHROEDER / Géraldine DISEUR

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Référence de publication: 2011104955/31.

(110119436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PSEG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 79.682.

—
Le Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011102375/10.

(110116761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

S.M.C. Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 155.641.

—
Par la présente, nous vous présentons notre démission, avec effet immédiat, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société S.M.C. EUROPE S.A., immatriculée au RCSL sous le numéro B 155641.

Pétange, le 1^{er} juin 2011.

Daniel SCHULTZ

Gérant

Référence de publication: 2011102378/12.

(110116144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.